



**Commune de l'Aveyron  
Mairie de COMPREGNAC**

## **PROCES VERBAL de la réunion CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 05 septembre 2024 à 20h30 en Mairie.**

**Présents :** Mr JULIEN Olivier, Mme ALVES Mélanie, Mme GIRARD Anne, Mme MORENO Véronique, Mme PEREZ-VERNHETTES Muriel, Mr JALBERT Bruno, Mr LAFON Duncan et Mr TREILLET Alexis.

**Absente excusée :** Mr LAMBRECHT Mathieu sans procuration  
Mr LEPETIT Patrick procuration à Mme GIRARD Anne

**Président séance :** Mr JULIEN Olivier  
**Secrétaire de séance :** Mme MORENO Véronique

**Quorum** 6 élus est atteint

20h35 La séance est ouverte

Monsieur le maire et les élus présentent leurs condoléances à Monsieur Alexis TREILLET pour le décès de son père.

**Procès-verbal** du Conseil Municipal du 01 juillet 2024 adopté à l'unanimité

Monsieur le maire demande l'ajout de deux points suivants à l'ordre du jour :  
Ajout Délibération 5 budget général pour budget eau (temporaire)  
Ajout intervention association GDSA 12 de Monsieur ROUDIER Christophe et Madame HOT Delphine

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1) Délibération SIEDA « transfert de compétence éclairage public consultation des communes adhérentes »
- 2) Délibération mutuelle et prévoyance communale (sans exclusivité) pour les habitants de la commune
- 3) Délibération mise en place d'un contrat de prévoyance obligatoire au profit de ses agents et de participer à son financement
- 4) Délibération majoration de la valeur locative cadastrale des terrains constructibles
- 5) Délibération pour mandatement des factures sur le budget de l'eau et l'assainissement
- 6) Questions et informations diverses.

Avant de passer aux délibérations

Monsieur ROUDIER Christophe secrétaire de l'association GDSA 12 (Groupement de Défense Sanitaire Apicole de l'Aveyron) nous expose la problématique de la prolifération et la lutte contre le frelon asiatique.

Il en ressort que **la lutte contre le frelon asiatique est urgente**. Il a été demandé au GDSA 12 de nous faire parvenir des bons de commande pour des pièges qui pourront être achetés par la mairie et les habitants. Nous communiquerons l'information quand elle sera en notre possession.

La campagne de piégeage se fait essentiellement au printemps. Si un nid est découvert il y a la possibilité de le signaler sur la plateforme internet : [www.lefrelon.com](http://www.lefrelon.com)

Une colonie de frelons asiatiques peut être dangereuse. Ne pas essayer de le détruire soi-même.

1. Délibération SIEDA « transfert de compétence éclairage public consultation des communes adhérentes »

Demande un transfert administratif et technique sans limite de durée.

Ce transfert de compétence n'engage aucun coût financier pour la commune. Il permettra un regroupement de commandes et une gestion des coûts.

Pour 9 Abstention 0 Contre 0

2. Délibération mutuelle et prévoyance communale (sans exclusivité) pour les habitants de la commune

L'assurance AXA propose une mutuelle complémentaire pour les habitants de la commune. Une permanence pourra être organisée à la salle du château avec Madame ANDREU. afin de faire des devis et comparaisons

Cette assurance de groupe n'engage aucun coût financier pour la commune.

Pour 9 Abstention 0 Contre 0

3. Délibération mise en place d'un contrat de prévoyance obligatoire au profit de ses agents et de participer à son financement

Le contrat de prévoyance devient obligatoire pour les agents municipaux.

Une participation financière indexée sur les revenus est proposée à 50 % de la cotisation.

Participations suivantes : Mr Navarin : 223€44 / an Mr Savoye : 221€73 / an Mme André : 101€66 / an

L'assurance Groupama a fait une proposition de garanti et sera applicable au 01/01/2025.

Pour 9 Abstention 0 Contre 0

4. Délibération majoration de la valeur locative cadastrale des terrains constructibles

Majoration de la taxe foncière pour les terrains constructibles non bâtis.

Taxé au m<sup>2</sup> avec abattement de 200 m<sup>2</sup> par parcelle.

La commune à une valeur moyenne de 42 € / m<sup>2</sup>. La majoration peut atteindre 1€26 le m<sup>2</sup> au maximum.

Pour 3 (Jalbert, Julien, Moréno) Abstention 4 (Alvés, Girard, Lepetit, Perez-Vernhettes)  
Contre 2 (Lafon, Treillet)

Après mise en commun des avis, proposition de Mr le Maire d'une majoration à 1€ le m<sup>2</sup>.

Pour 7 Abstention 0 Contre 2 (Lafon, Treillet)

5. Délibération pour mandatement des factures sur le budget de l'eau et l'assainissement

La comptabilité de l'eau potable de la commune est traitée en régie. Il ne peut demander d'avance financière qu'à la commune.

Afin de régler les factures d'entretien il est demandé une avance de 12.000 € (douze mille euros) et sera régularisée en fin d'année.

Pour 9 Abstention 0 Contre 0

6. Questions et informations diverses :

- Le Parc Régional des Grands Causse est venu faire une réunion sur la vallée verte et mettre en avant les efforts à faire pour la sauvegarde du patrimoine.

- Hydro-géo-consult fait la DUP et a placé une sonde dans le puits de pompage à Comprégnac pour arriver à comprendre les baisses très importantes de l'eau dans le château d'eau durant cet été et envisager les travaux à faire en fonction des résultats des analyses.

- Transports scolaire OK cette année. Aucune remarque n'a été encore faite.

- Le concert de Site et Sons du 8 septembre devant se faire sur le rocher à Peyre risque d'être annulé pour cause de météo orageuse.

- Une personne sur Peyre a changé ces fenêtres sans demander de permis aux bâtiments de France. Après un rendez-vous avec l'architecte des BF un accord avait été trouvé.

Actuellement rien n'a été fait. L'architecte des BF continue sa procédure.

- Le projet du Bac à fond plat avance. Côté Comprégnac peu de travaux sont à prévoir. Un peu plus côté St Georges de Luzençon. Le coût est estimé entre 25.000 € et 35.000 €. La Communauté de Millau Grands Causses prendra en charge l'investissement. En cas de crue du Tarn au dessus de 5 mètres le bac devra être remonté. La crue est prévisible 6 heures avant.

- L'inauguration du composteur de Comprégnac se fera début octobre.

- Repas des aînés de la commune est prévu le 15 septembre à 12h00 à la salle des fêtes de Comprégnac.

- Le débroussaillage des chemins communaux va être compliqué car la mairie de Saint Georges de Luzençon veut rester seule dans la gestion de l'épaveuse. Une solution est cherchée pour équiper notre tracteur.

- Incivilités : Toilettes cassés à Peyre, poubelles éventrées ...

- Travaux de la calade de Peyre toujours en cours. A quand la fin des travaux ? Pas de nouvelles du l'artisan.

**Séance levée 22h21**

